

Loi de 2018 sur la transparence salariale de l'Ontario — adoptée mais suspendue avant son entrée en vigueur (cas d'avertissement)

Gender Equality · Bonne pratique · Canada

Score de qualité : 15/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

L'Ontario a adopté en mai 2018 une loi sur la transparence salariale devant entrer en vigueur en janvier 2019, mais un nouveau gouvernement l'a suspendue par le projet de loi 57 et elle n'a jamais été proclamée — une leçon sur la durabilité législative.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	1/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	0/1
Achievement / evidence	0/1
Gender-mainstreaming embedding	0/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-10-06

[Government of Ontario](#) — consulté le 2026-10-06

[Williams HR Law: Pay Transparency Act delayed indefinitely](#) — consulté le 2026-10-06

[Global News: Ford government pay transparency law](#) — consulté le 2026-10-06

[Mondaq: Ontario Pay Transparency update](#) — consulté le 2026-10-06

Citer — Evidoria. *Loi de 2018 sur la transparence salariale de l'Ontario — adoptée mais suspendue avant son entrée en vigueur (cas d'avertissement)*. ID persistant : 66ad354e-762b-44e2-96e4-7ba97a0a7c4e.